



## Séparation des biens

-----  
Par pereaccuse

Ma femme va bientôt lancer une requête en divorce après avoir porté plainte contre moi pour violence conjugal.

J'ai été condamné à 2 mois de sursis et écarté de la maison pour toujours je suppose. Voici mes questions:

-D'abord je voulais faire appel du jugement mais mon avocat m'en a dissuadé. Quel est votre opinion?

-Le domicile familial appartient à nous deux. Maintenant que j'ai la charge de payer mon propre loyer en plus pourrais je arrêter de payer le crédit du domicile familial ainsi que les frais de scolarité trop élevés des enfants(privé)? Sachant qu'elle gagne 4 fois plus que moi. 6000 euros/mois.

-En outre je possède des biens en Angleterre et même si on est mariés sous le régime de séparation des biens, est ce qu'un juge peut lui octroyer la moitié de mes biens?

-Question générale: les conséquences du divorce(partage des biens etc.....) peuvent ils être refusées en appel par une partie et jusqu'à quand?

Merci

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement

-----  
Par pereaccuse

NON AU POINT MORT

-----  
Par jury34

Je voulais dire, toujours des questions?

Cordialement